

Projet de Développement Intégré du Secteur Semencier au Sahel - ISSD/Sahel
TERMES DE REFERENCES
Recrutement d'un Consultant en audio-visuel

1. Contexte et justifications

L'accès limité des petits exploitants agricoles aux semences de qualité est l'un des principaux facteurs qui entravent l'augmentation de la productivité agricole en Afrique. Selon de nombreux experts, l'utilisation de semences de qualité de variétés améliorées et adaptées vise essentiellement l'augmentation de la production et la productivité agricole. Le projet de développement intégré du secteur semencier au Sahel – (ISSD Sahel) a pour but de solutionner les contraintes majeures auxquelles font face les secteurs semenciers africains dans leur rôle d'augmentation du potentiel productif agricole.

Le projet ISSD Sahel est mis en œuvre par un consortium composé de l'IFDC, l'ICRISAT, la SAA et le KIT. L'objectif global du projet - ISSD/Sahel est d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux et urbains, l'emploi rural et les revenus des ménages ruraux. L'objectif à moyen terme est d'établir un système semencier dynamique et pluraliste qui prend en compte la coexistence des systèmes semenciers formels et informels dans l'approvisionnement en semences des petits producteurs agricoles dans les zones cibles.

A court terme, le projet a six (6) objectifs spécifiques qui sont :

- 1) Rendre les semences de prébase et de base disponibles pour les producteurs de semences,
- 2) Renforcer l'offre nationale de semences de qualité par le biais des entreprises commerciales locales de production de semences,
- 3) Augmenter des excédents de production des petits producteurs par la vulgarisation de l'utilisation des semences de qualité accompagnées de bonnes pratiques agricoles,
- 4) Rendre favorables des services semenciers et la réglementation favorables à l'entrepreneuriat semencier à toute échelle
- 5) Intégrer le secteur semencier sahélien dans le secteur régional et mondial,
- 6) Suivi, évaluation et coordination

Ces objectifs spécifiques susmentionnés visent à assurer la disponibilité et l'utilisation de semences de haute qualité par l'établissement d'un secteur semencier commercialement viable et autonome, soutenu par des services semenciers orientés vers le client.

Les cultures prioritaires du projet sont entre autres les céréales (mil, sorgho, maïs et riz), les légumineuses (arachides et niébé) et les cultures maraîchères (gombo, l'oignon, la tomate, le chou et l'aubergine).

Les activités proposées dans le cadre du projet visent à atteindre cinq résultats :

- (1) La sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages ruraux et urbains est améliorée,
- (2) Les revenus des ménages ruraux sont améliorés,
- (3) Le secteur privé des semences est renforcé,
- (4) Le nombre d'emplois permanents pour les jeunes et les femmes dans le secteur agricole est augmenté, et
- (5) La participation des femmes à la production de semences commerciales a également augmenté.

Les activités proposées permettent d'augmenter la productivité et la production agricoles des petits producteurs orientés vers le marché (zone de contrôle). L'augmentation de la productivité agricole et les prix plus compétitifs des produits agricoles (zone d'influence) contribuent à leur tour à améliorer la sécurité alimentaire, le revenu des ménages agricoles et le développement de l'agrobusiness (zone d'intérêt).

2. Objectif Général de la consultation

Promouvoir la visibilité des activités menées et des réalisations du projet ISSD Sahel à travers le développement des supports médiatiques d'information, de sensibilisation et de communication.

3. Objectifs Spécifiques de la consultation

3.1 Approche globale

- ❖ Décrire le fonctionnement du consortium ISSD Sahel et sa collaboration avec les acteurs et partenaires locaux du secteur semencier
- ❖ Collecter les témoignages des partenaires et bénéficiaires sur l'apport global du projet ISSD Sahel, et plus spécifiquement comment le projet a pu contribuer à l'amélioration de leur bien-être (revenu, sécurité alimentaire, statut social etc.)

3.2. Fonctionnement des points de ventes fixes et mobiles

- ❖ Décrire la localisation des points de ventes fixes et mobiles
- ❖ Comprendre le fonctionnement des points de ventes fixes et mobiles

- ❖ Décrire les avantages et contraintes auxquelles les gestionnaires des points de ventes fixes et mobiles font face
- ❖ Décrire les avantages et contraintes auxquelles les acheteurs des semences des points de ventes font face
- ❖ Collecter les recommandations auprès des gestionnaires et acheteurs visant à améliorer le fonctionnement des points de ventes fixes et mobiles

3.3 Renforcement de capacités

- ❖ Recueillir la perception des bénéficiaires par rapport à la contribution du projet au renforcement de leurs capacités techniques et financières
- ❖ Recommandations des partenaires et bénéficiaires du projet

4. Déroulement

Les activités se dérouleront selon le chronogramme fourni par le consultant (ou agence) contractant et amendé par le projet et ses partenaires du Mali et du Niger ; notamment, les deux bureaux de l'IFDC.

5. Résultats attendus

- ✓ Des questionnaires pour chaque catégorie de répondants (acteurs semenciers, partenaires sont développées) sont formulés et partagés avec tous les membres du consortium et partenaires du projet ISSD Sahel
- ✓ Les partenaires du projet ISSD Sahel sont interviewés sur les acquis du projet et les leçons apprises
- ✓ Un (01) film documentaire de 4 à 6 minutes maximum **en Français, Haoussa, zarma et bambara** sur les avantages et bénéfices de ce partenariat auprès des bénéficiaires en faisant ressortir clairement les résultats et les projections;
- ✓ Un (01) film documentaire sur les différentes étapes de mise en place des points de vente (Kiosques), motos tricyles, les emballages et emplois créés.
- ✓ Deux (02) spots publicitaires de maximum 1,5 minute en français, Haoussa, zarma et Bambara sont produits sur les cas de succès ;
- ✓ Les ressources collectées (photos, témoignages, ...) lors des missions sur le terrain sont partagées avec le projet.
- ✓ Le rapport d'exécution est rédigé

6. Format

Le prestataire se chargera de la capture des images, de la prise des sons et vidéos auprès des partenaires du projet. Il s'assurera du traitement, du montage jusqu'à la finalisation des produits de qualité avec la participation active des acteurs du projet.

Le projet et ses partenaires coordonneront et faciliteront le travail du Prestataire sur le terrain.

Les données sont sauvegardées et fournies au projet sur clé USB, CD et tous autres supports jugés adéquats.

Le matériel audio, vidéo et photos sont fournis dans de formats appropriés en haute résolution et pouvant être partagés sur internet.

7. Qualifications et expérience du Prestataire

- ✓ Expériences avérées dans la réalisation et production des films documentaires, vidéo de capitalisation et publireportage ;
- ✓ Disposer d'une expérience professionnelle dans le domaine de la communication ou autres domaines associées ;
- ✓ Disposer des dernières versions des logiciels de traitement d'images, de sons et de vidéos ;
- ✓ Avoir une très bonne maîtrise des outils informatiques de communications (internet, Publisher, PowerPoint...).
- ✓ Avoir une expérience avérée dans des prestations similaires serait un atout.
- ✓ Le Prestataire doit être basé dans l'un des deux pays d'intervention du projet (Mali ou Niger).

8. Critère d'évaluation

Les soumissionnaires sont libres d'utiliser leur propre format pour les propositions techniques et financières. Les deux doivent être entièrement distinctes et il ne peut y avoir de données financières incluses dans la proposition technique. Les propositions financières doivent être soumises séparément et en FCFA. Tous les paiements seront effectués par le projet en FCFA.

- Points de contact

ISSD Sahel mettra à disposition des documents et informations sur le projet et ses partenaires. Ces documents seront partagés à la demande des soumissionnaires retenus. La demande peut être faite par email.

- Proposition technique

a) Une proposition technique ne dépassant pas 5 pages contenant :

- La présentation du prestataire : Profil, raison sociale, expériences antérieures, motivation. **1 page**
- Une compréhension et une interprétation des termes de référence. **0,5 page**
- La méthodologie à utiliser pour réaliser la mission, y compris les outils qui seront utilisés pour chaque produit livrable et un calendrier d'activités prévues. **2 pages**
- Des descriptions d'expérience de trois missions les plus pertinentes par rapport à la mission des présents TdR (**0,5 page par expérience, soit 1,5 page**)
- Les contacts (nom, téléphone et email) des personnes références liés aux trois expériences présentées.

Les documents suivants doivent être soumis avec la proposition technique en annexe :

- Récépissé du registre de commerce,
- NIF
- CV du/de consultant (**max 2 pages par CV**)
- Un exemple de produit de genre réalisé avec une autre structure.

b) Proposition financière

L'offre financière doit inclure tous les honoraires et tous les frais remboursables liés à la prestation. Les honoraires doivent être détaillées par personne et par nombre de jours de travail. Les frais remboursables comprennent toute dépense liée à cette prestation, y compris les frais des éventuels voyages, les frais de communication, etc.... Le budget de la proposition financière doit être préparé en francs CFA.

c) Niveau d'engagement

Il est estimé un effort de 30 h/j pour la prestation.

Le nombre total maximum de jours qui peuvent être réclamés pour achever les produits livrables de cette mission est de 30 jours calendaires à compter de la date de signature du contrat.

Les zones de collecte de données seront précisées lors de l'élaboration de la méthodologie. Le choix des zones d'enquête devra être fonction de son accessibilité et de la situation sécuritaire qui y prévaut.